



CP-2016-2017 : 21 février 2017
Date d'adoption : 4 avril 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 21 FÉVRIER 2017, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Magali Émond, présidente	Représentante et représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Anne-Marie D'Amours	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Jovette Levasseur Rousseau	Substitut	Internationale Saint-François-Xavier
Anne Perron-Arsenault	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Marie-Ève Côté	Représentante	Lanouette
Florence Paul	Substitut	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	

Était également présente :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle), de la Pruchière et de l'Amitié
Secondaire Chanoine-Beaudet

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 40)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 FÉVRIER 2017

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2017-02-976

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 février 2017
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016
- 1.4 Suivis au procès-verbal
 - Formation 2016-2017

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire 2017-2020
- 2.2 Liste des écoles et actes d'établissement 2017-2018
- 2.3 Calendrier scolaire 2017-2018

3. DOSSIERS DE DÉCISION

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Communiqué de presse – Semaine de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2017
- 4.2 Prix reconnaissance 2017 FCPQ
- 4.3 Procédure de traitement des plaintes
- 4.4 Procédure de vérification des antécédents judiciaires

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Les « Bons coups » de nos écoles
- 5.3 Bourse du comité : « Une école dynamique, des parents engagés »
- 5.4 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Comité consultatif aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 4 avril 2017, à la salle de conférence du Centre de services de Saint-Pascal.

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2016

CP-2017-02-977

IL EST PROPOSÉ par Marie-Ève Côté et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- FORMATION 2016-2017

Madame Marie-Ève Côté mentionne qu'elle a communiqué avec monsieur Égide Royer afin d'obtenir différentes informations concernant la conférence « *La persévérance scolaire et le Québec : susciter l'audace, cultiver la réussite* ». Le coût de celle-ci serait de 1 850,00 \$, plus les frais de déplacement et d'hébergement, le cas échéant.

Après échanges, il est convenu que cette formation soit présentée l'an prochain. Les dates retenues sont le 4 novembre 2017 (1^{er} choix) ou le 25 novembre 2017 (2^e choix). L'endroit où se tiendra cette formation reste encore à discuter. Il est également mentionné que cette conférence sera offerte à tous, c'est-à-dire tant aux parents de la commission scolaire qu'aux enseignants.

SUIVIS : Vérification des disponibilités de M. Royer par Marie-Ève Côté. Mettre à l'ordre du jour du 4 avril 2017.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2017-2020**

CP-2017-02-978

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, et monsieur Éric Choinière, secrétaire général, présentent le projet de plan triennal 2017-2020 de la commission scolaire. Ils soulignent les changements mineurs proposés par rapport au plan triennal 2016-2019, dont celui concernant l'utilisation du Centre de services de La Pocatière.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de plan triennal 2017-2020 tel que déposé, tout en insistant sur l'importance d'être vigilant concernant les capacités d'accueil des écoles des secteurs de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin, au cours des prochaines années.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes par Eric Choinière.

2.2 **LISTE DES ÉCOLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018**

CP-2017-02-979

Monsieur Éric Choinière, secrétaire général, présente le projet de liste des écoles et actes d'établissement 2017-2018 de la commission scolaire. Il souligne les changements mineurs apportés aux actes d'établissement concernant principalement l'utilisation de locaux, dans les écoles, par les municipalités.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de liste des écoles et actes d'établissement 2017-2018 tel que déposé.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes par Eric Choinière.

2.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

CP-2017-02-980

Monsieur Éric Choinière, secrétaire général, dépose et présente un résumé des encadrements légaux auxquels la commission scolaire doit se soumettre lors de l'élaboration du calendrier scolaire. Il est rapidement constaté que la marge de manœuvre est plutôt mince.

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de calendrier scolaire 2017-2018 pour le préscolaire, le primaire et le secondaire.

CONSIDÉRANT le projet de calendrier scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond généralement aux attentes des parents;

CONSIDÉRANT QUE, quant aux journées pédagogiques, le comité de parents souhaite que la journée pédagogique du 10 ou du 17 novembre 2017 soit déplacée à une autre date afin de mieux répartir les congés donnés aux élèves entre les mois de septembre à décembre, soit :

A) prioritairement, au début du mois de décembre 2017, en considérant que cette période de l'année est plus difficile pour les élèves (5 semaines consécutives sans congé); ou

B) alternativement, le plus rapidement possible après la 1^{re} communication aux parents, en considérant que cette journée pourrait permettre la concertation du personnel rapidement pour :

- informer les parents des difficultés rencontrées par leur enfant;
- planifier les mesures d'intervention, dont un plan d'intervention, à mettre en place à l'école pour favoriser la réussite de l'élève; et
- planifier les mesures d'accompagnement à mettre en place à la maison pour favoriser cette réussite;

CONSIDÉRANT QUE, quant au congé du temps des Fêtes, le calendrier proposé rejoint les préoccupations du comité de parents qui souhaite que ce congé se rapproche le plus possible des congés des parents qui sont sur le marché du travail, ce congé se tenant généralement du 24 décembre 2017 au 6 janvier 2018, notamment dans l'industrie de la construction;

CONSIDÉRANT QUE, quant au congé de la relâche scolaire, le calendrier proposé rejoint les préoccupations du comité de parents qui souhaite que ce congé se rapproche le plus possible des congés des parents qui sont sur le marché du travail, ceux-ci étant plus susceptibles de prendre congé dans la première semaine complète de mars;

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Florence Paul et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de calendrier scolaire 2017-2018 tel que déposé, sous réserve de ce qui suit :

1) **QUE** la journée pédagogique du 10 ou du 17 novembre 2017 soit déplacée soit :

- A) au début du mois de décembre 2017; ou
- B) le plus rapidement possible après la 1^{re} communication aux parents;

2) **QUE** les marques de fin d'étape soient ajoutées au calendrier scolaire.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes par Eric Choinière.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

Il n'y a aucun dossier de décision lors de cette séance.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE – SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DU 13 AU 17 FÉVRIER 2017

La présidente du comité de parents explique qu'après avoir considéré tout ce qui avait été fait à l'occasion de la Semaine de la persévérance scolaire, tant par la commission scolaire que par les médias, il a été convenu de ne pas rédiger de communiqué de presse à cet effet cette année.

Elle mentionne que le comité de parents mettra davantage d'énergie pour la Semaine de l'action bénévole et pour la Semaine de la famille. Elle propose également qu'une communication du comité de parents soit envoyée à l'ensemble des parents de la commission scolaire, dans le cadre de cette semaine.

SUIVI : Communiqués à faire en avril et en mai 2017.

4.2 PRIX RECONNAISSANCE 2017 FCPQ

La présidente du comité de parents mentionne qu'elle a reçu les informations concernant le *Prix Reconnaissance 2017* remis par la Fédération des comités de parents du Québec. Elle mentionne qu'il n'est pas obligatoire que la personne soumise soit membre d'un comité de parents. Toutefois, une résolution expliquant pourquoi la candidature de cette personne est soumise est nécessaire pour recevoir un prix.

SUIVI : Envoi du document aux membres par Magali Émond.

4.3 PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES

La présidente du comité de parents rappelle que la procédure de traitement des plaintes par la commission scolaire est disponible sur la page principale du site Internet de la commission scolaire, sous l'onglet « Procédure d'examen des plaintes ».

Elle invite les membres qui seraient interpellés par des parents à les diriger à cet endroit.

4.4 PROCÉDURE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Monsieur Éric Choinière informe qu'il y a aura prochainement une mise à jour de la procédure vérification des antécédents judiciaires des parents bénévoles dans chacune des écoles de la commission scolaire.

Cette mise à jour permettra de clarifier certaines questions et d'uniformiser les pratiques.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

La présidente mentionne aux membres qu'elle leur transmettra par courriel un document d'Éducaloi en lien avec ce que les parents doivent savoir lorsqu'un adolescent a des démêlés avec la justice.

Elle mentionne également qu'elle a assisté à une formation offerte par la Fédération des comités de parents du Québec, le 10 décembre dernier, concernant le *Projet de loi 105* et l'exercice du droit de vote pour les commissaires-parents.

SUIVI : Envoi du document d'Éducaloi aux membres par Magali Émond.

5.2 LES « BONS COUPS » DE NOS ÉCOLES

Madame Jovette Levasseur Rousseau informe des « Bons coups » de son école :

- Avant Noël, les élèves de la maternelle de l'École internationale Saint-François-Xavier sont allés chanter dans une résidence de personnes âgées.

5.3 BOURSE DU COMITÉ : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS »

Madame Magali Émond informe les membres qu'ils peuvent transmettre leurs projets à compter du mois d'avril.

5.4 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

Madame Louise Gauthier étant absente, ce sujet sera traité à la prochaine séance.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des principaux sujets traités lors des dernières séances du conseil des commissaires :

- Entrée en vigueur du droit de vote pour les commissaires-parents;
- Nomination d'une nouvelle direction adjointe à l'École La Croisée et Roy et Joly;
- Octroi des contrats de services professionnels en vue de la réalisation des travaux de l'été 2017 dans les établissements.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Madame Marie-Ève informe des principaux sujets traités au Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec qui s'est tenu les 17 et 18 février dernier :

- Atelier *Que voulons-nous savoir sur le cheminement scolaire de nos enfants?* en présence du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx;
- La cessation de la pratique de la pesée des élèves dans les écoles;

- Présentation sur le *Projet de loi 105*, notamment :
 - Le droit de vote des commissaires-parents;
 - La mise en place d'un comité de répartition des ressources;
- Sondage sur le retour possible des cours d'éducation financière;
- Discussion sur la fréquentation scolaire des maternelles 4 ans (semaine complète vs demi-journée).

Il a également été question du colloque annuel qui se déroulera le 3 juin prochain sous le thème *Le projet éducatif au cœur de la communauté*. Celui-ci est ouvert à tous, et il est mentionné que les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement pourront être défrayés soit par le conseil d'établissement de l'école concernée, avec ou sans aide du comité de parents.

Elle mentionne que la prochaine rencontre du Conseil général aura lieu le 29 avril 2017.

SUIVI : Envoi du programme du colloque du 3 juin aux conseils d'établissement par Eric Choinière.

D) COMITÉ CONSULTATIF AUX ÉLÈVES HDAA

Madame Hélène April informe des principaux sujets traités lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, notamment :

- Explication du programme CAPS par madame Line Roberge;
- Différence entre flexibilité, adaptation et modification;
- Semaine des enseignantes et des enseignants;
- Journées de la persévérance scolaire;
- Semaine de la sécurité dans le transport scolaire.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des principaux sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif du transport, dont la possibilité de paiement à la journée pour les parents qui utilisent sporadiquement le service du transport du midi pour leurs enfants. Ce système devrait être mis en place pour l'an prochain.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Madame Magali Émond informe que les informations sur le comité de parents sont mises à jour régulièrement sur la page Web du comité de parents.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2017-02-981

IL EST PROPOSÉ par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 22 h 20.

Prochaine rencontre : Le mardi 4 avril 2017, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente